

du mardi 29 septembre au vendredi 2 octobre de 20h00 à 5h00

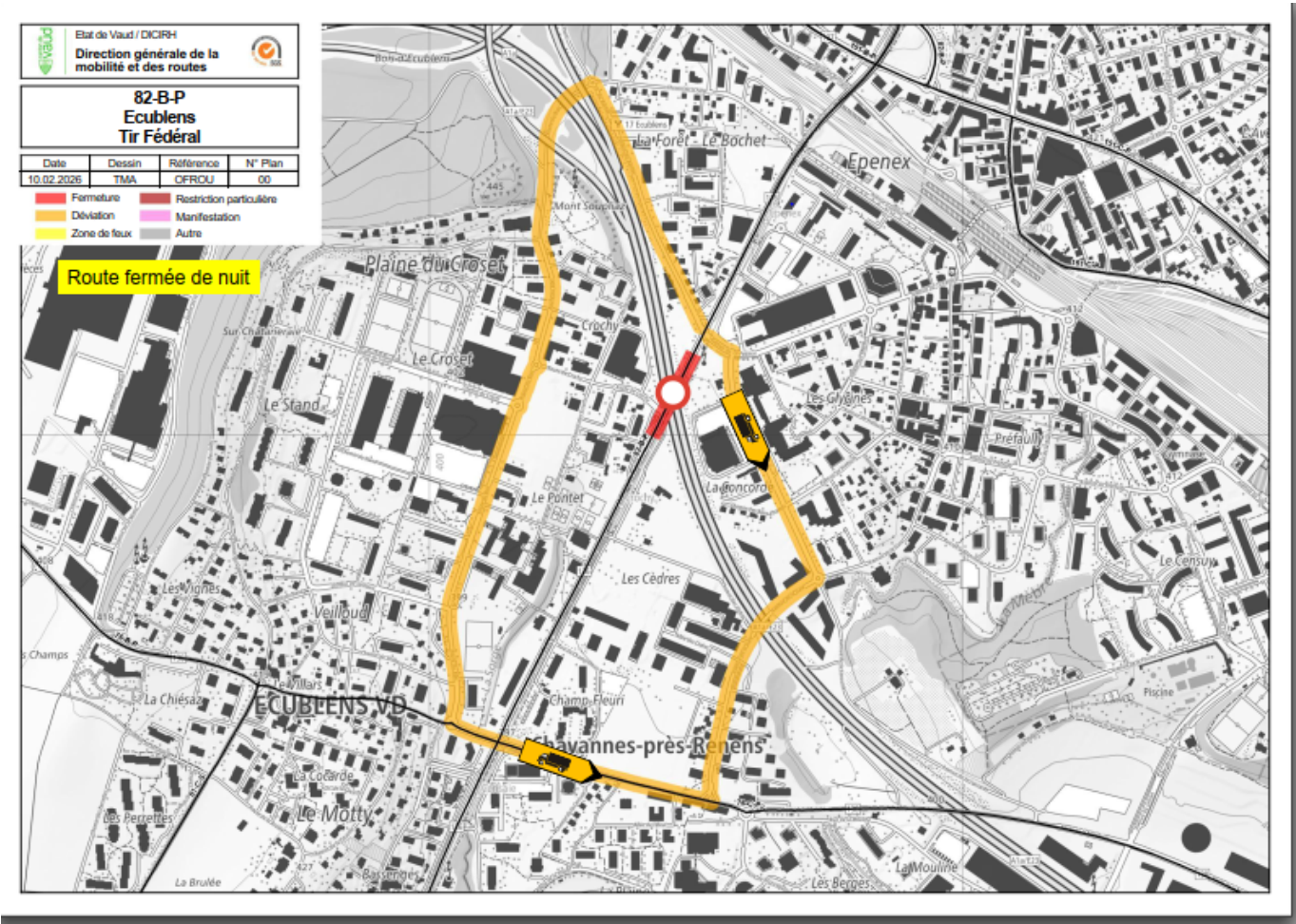
du mardi 6 octobre au mercredi 7 octobre de 20h00 à 5h00

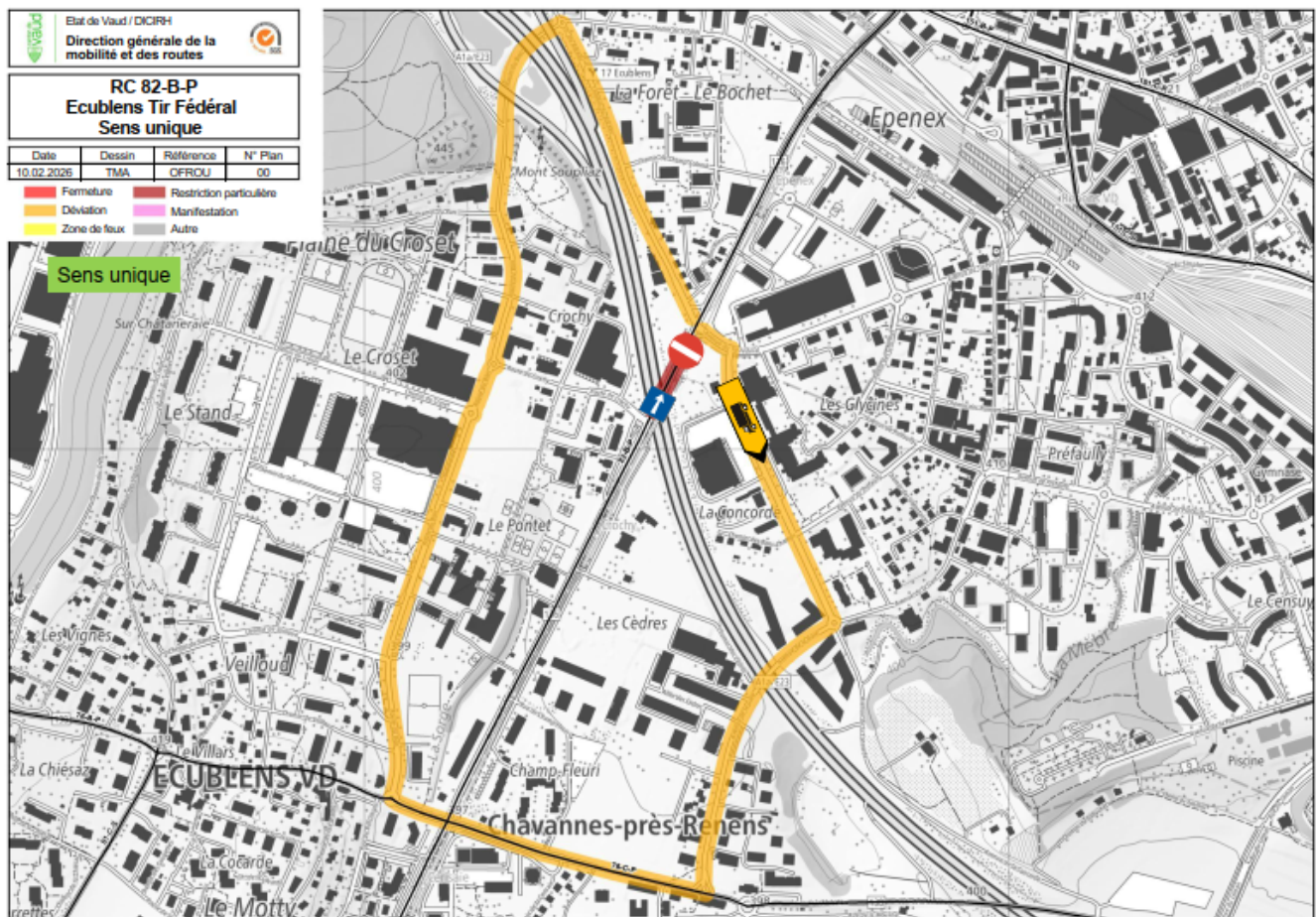
En raison d'un changement de phase concernant les travaux du pont sur l'autoroute, le tronçon de route cantonale n° 82-B-P avenue du Tir Fédéral, compris entre le carrefour avec la route de Crochy et le chemin du Bochet, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) de nuit, ensuite mise en place d'un sens unique (OSR 4.08) dans le sens Crochy ? Bochet.

Ensuite un sens unique sera mis en place entre le carrefour avec la route de Crochy et le chemin du Bochet Jusqu'à mi-novembre 2026.

Une signalisation de déviation locale sera mise en place selon les plans annexés.

L'OFROU et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercient par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elles invitent l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.





 [RC_82-B-P_Ecublens_Tir_Fédéral_restriction_5.pdf](#)

 [RC_82-B-P_Ecublens_Tir_Fédéral_restriction_5.pdf](#)